

# MARCILLY

## Informations

OCTOBRE 2022

N° 202



### **ARBRE DE NOËL**

L'arbre de Noël aura lieu le **Dimanche 11 décembre à 15h00 à la salle des fêtes.**

Au programme :

*Un spectacle de Noël « Kalinka, petite fille des neiges » sera proposé pour tous les enfants de Marcilly, A l'issue du spectacle, Le Père Noël devrait faire son apparition avec sa hotte de cadeaux pour les enfants de Marcilly nés entre 2012 et 2022.*



**La boîte aux lettres du Père Noël sera placée devant l'école à compter du 14 novembre**

Les lutins qui accompagnent le Père Noël souhaitent n'oublier aucun enfant de la commune.

**Il est impératif que les familles de Marcilly qui ont des enfants de moins de 10 ans non scolarisés dans les écoles de Varredes et de Marcilly se fassent connaître au plus vite auprès de la mairie.**

Merci de transmettre un mail à [mairie.marcilly77@outlook.com](mailto:mairie.marcilly77@outlook.com) **avant le 10 novembre 2022**

### **PROJETS COMMUNAUX**

- La société SATD a été retenue pour les travaux d'installation du terrain multisports. Les travaux devraient débuter en fin d'année voire début d'année 2023.
- Une étude est menée par la société Englobe spécialisée en ingénierie, en sciences de l'environnement et en traitement des sols et de la biomasse pour le réaménagement de l'ancienne carrière de Marcilly située sur la D127 en direction de Douy-la-Ramée.
- Pour faire face aux enjeux écologiques et énergétiques qui se présentent, le conseil municipal a décidé d'arrêter l'éclairage public entre 23h et 6h du matin à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2022. Il est aussi prévu de remplacer l'ensemble du parc luminaires publique par des Leds beaucoup moins énergivores que les ampoules actuelles.

### **VOTRE TAXE FONCIÈRE A AUGMENTÉ**

La taxe foncière est calculée, d'une part sur la base de la valeur locative cadastrale qui évolue avec l'indice des prix à la consommation et d'autre part en fonction des taux votés par chaque commune et intercommunalité. Pour 2022, les bases cadastrales ont augmenté de 3,4 % au niveau national et la TPB et TPNB de la commune de Marcilly respectivement de 3,29 % et 3,26 %.

## **A VOTRE AGENDA...ET A VOTRE SMARTPHONE**

- Dans le cadre de l'implantation du terrain multisports des marcilliens, le conseil municipal souhaite convier **tous les enfants du village**, le **Mercredi 9 Novembre de 17h30 à 18h30** à la mairie, pour une réunion d'échange qui permettra de rédiger en commun les règles à respecter pour une bonne utilisation de cette aire de jeux pour petits et grands.

### **LA PARTICIPATION DE TOUS LES ENFANTS DU VILLAGE EST FORTEMENT DÉSIRÉE**

- L'Association des Anciens Combattants et du Souvenir Anglo-Canadien vous invite à participer à la commémoration du 11 novembre 1918 **à 10h00** dans la cour de l'école en présence des enfants de l'école de Marcilly. Elle sera suivie d'un pot de l'amitié en mairie.
- La campagne des calendriers 2023 de l'amicale des sapeurs-pompiers de Saint Souplets débutera le **1er novembre** jusqu'au 15 décembre 2022 sur la commune. Vous avez la possibilité de demander aux équipes de vous présenter leur carte « sapeurs-pompiers ». Merci de leur réserver un accueil chaleureux.

« La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres »

**Pour le bon respect du voisinage, les sources de bruit, ronflements de moteurs répétés ou musiques diverses, sont tolérées dans la journée mais doivent rester modérées et supportables pour les voisins. L'utilisation des tondeuses et autres engins à moteur est interdite en semaine au-delà de 20h, tolérée les dimanches et jours fériés de 10h à 12h uniquement.**

**Les nuisances sonores au-delà de 22h sont interdites.**

## **FAISONS QUE NOTRE VILLAGE RESTE BEAU**

- La commune est confrontée régulièrement à des dépôts sauvages. Vous êtes témoin, n'hésitez pas à vous rendre en mairie pour transmettre toute information utile afin de retrouver les responsables.
- **De nombreuses déjections de chiens sont régulièrement constatées sur les trottoirs de la commune, aux abords de l'église, du cimetière et dans l'espace de jeux réservé aux enfants. Lors des promenades quotidiennes avec leur chien, nous demandons aux propriétaires de se munir de sacs plastiques pour ramasser les déjections et de les jeter dans une poubelle. Nous rappelons d'autre part aux propriétaires de chien de bien vouloir veiller à ce que leur animal de compagnie ne crée pas de nuisance par leurs aboiements prolongés de jour comme de nuit.**
- Promeneurs, n'hésitez pas à ramasser les papiers et autres déchets laissés dans notre campagne.
- Chaque habitant du village est tenu d'entretenir le trottoir qui longe son habitation (retrait des mauvaises herbes, des papiers et autres déchets).
- Après passage des éboueurs, nous constatons que de nombreuses poubelles restent trop longtemps sur la voie publique. Le phénomène est régulier dans de nombreuses rues du village. Pour la sécurité de tous et le bien vivre ensemble, merci aux habitants concernés de rentrer leurs poubelles régulièrement et le plus tôt possible. **Pour rappel, seul le propriétaire du bac est responsable si un accident est créé à cause de son bac.**
- Les propriétaires de véhicules ne doivent pas garer entièrement leur automobile sur le trottoir dédié aux piétons. Les piétons sont contraints à se déporter sur la chaussée. Une voiture en stationnement doit laisser le passage pour un piéton ou une poussette. Nous demandons aux habitants qui disposent d'une cour, d'un garage, d'une allée, de rentrer leurs véhicules dans leur propriété.
- Depuis plusieurs mois, le terrain de basket subit des incivilités de la part de certains enfants qui montent très régulièrement sur la structure malgré les affiches qui sont apposées par la mairie et qui par ailleurs sont arrachées !  
Merci à vous parents de sensibiliser vos enfants afin d'éviter l'accident et pouvoir maintenir la structure.

**"Adoptons les bons réflexes pour le bien vivre ensemble"**

## **DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX**

La mairie rappelle qu'une déclaration préalable de travaux (DP) est obligatoire avant tout début de travaux modifiant l'aspect initial de votre habitation ; type création d'ouverture, ravalement, agrandissement de l'habitation ou création d'une annexe, d'un portail, d'une clôture...Un permis de construire peut-être exigé en fonction de la nature des travaux.

La fin des travaux doit aussi faire l'objet d'une déclaration d'achèvement de chantier.

N'hésitez pas à vous rendre en mairie pour être en conformité avec la loi et pour vous faire accompagner dans vos travaux.

## **EN BREF**

- En raison des pénuries de carburants, COVALTRI 77 a interrompu la collecte des déchets végétaux le vendredi. La reprise de la collecte reprendra le vendredi 28 octobre 2022.  
**Si vous rencontrez des problèmes concernant la collecte des déchets, appelez COVALTRI au 01 64 20 52 22 en priorité ou adressez un mail à [Ih.marcilly77@gmail.com](mailto:Ih.marcilly77@gmail.com)**  
**Collecte des encombrants, courant du mois de novembre : vous devez prendre rendez-vous avec Covaltri en vous inscrivant au préalable (Contact : [encombrants@coves.fr](mailto:encombrants@coves.fr))**  
**Tél : 0 801 902 477 ou [encombrants-covaltri77.com](http://encombrants-covaltri77.com)**
- Avec le moteur de recherche GOOGLE et en tapant : « COUPURE ENEDIS » puis en rentrant : « 77139 MARCILLY », vous pouvez connaître les raisons de la coupure électrique.
- Téléchargez l'application PANNEAU POCKET sur votre smartphone et soyez informé de l'actualité de votre commune et de la Communauté d'Agglomération des Communes du Pays de l'Ourcq.
- **A partir du 2 novembre**, la Communauté de Communes du Pays de l'Ourcq met en place une cabine de téléconsultation.  
Renseignements : Tél. 01 70 81 49 46 - Plus d'informations : <https://cutt.ly/QBpu8BN>
- Le village compte deux associations loi 1901 : l'Association des Fêtes et Loisirs de Marcilly (sous la présidence de Patrice Colson) et le Club des Anciens (sous la présidence de Dominique Courtois). Ces associations permettent de créer des animations au sein de notre village. L'aide constante ou ponctuelle de chacun permet de pérenniser ces beaux projets. Le Club des anciens se réunit tous les jeudis à partir de 14h30, Marie-Christine Blanpain, Sylvie Colson et Dominique Courtois prennent plaisir à réunir dans la salle du conseil municipal nos anciens pour une après-midi de divertissements et d'échanges.  
**Jeunes, moins jeunes, vous êtes tous conviés !**
- 2 assistantes maternelles agréées sur la commune :  
→ Mme SEBILLE KALA CELINE 06.51.94.50.41  
→ Mme LIEVRARD AURELIE 06.99.85.90.72
- La borne de collecte des textiles et chaussures rencontre un vif succès ! Merci à tous ceux qui y participent. Petit rappel : tout dépôt doit se faire dans un sac.
- **Vac'enSports TOUSSAINT** : 2 stages du 24 au 28 octobre et du 31 octobre au 04 novembre pour les enfants de 6 à 14 ans pendant les vacances de la Toussaint  
Ils se déroulent au stade Micheline OSTERMEYER à Ocquerre, à la piscine du Pays de l'Ourcq, au gymnase Roger BRICOGNE à Crouy-sur-Ourcq et aux espaces accrobranches de Château-Thierry.  
Au programme : accrobranche, athlétisme, bowling, football, jeux traditionnels, natation, pétanque, tchoukball, thèque...  
Informations pratiques :  
Inscriptions à l'accueil de la Piscine : lundi 12h15/13h – 17h/20h, mardi 17h/20h, mercredi 10h/11h30 - 14h/19h30, jeudi 12h15/13h – 17h/19h, vendredi 17h/20h, samedi 14h30/17h et dimanche 9h/12h.  
Tarifs : distincts habitants du Pays de l'Ourcq et hors Pays de l'Ourcq avec dégressivité pour les fratries.  
Repas froid fourni par les familles / 20 places maximum par semaine.  
**Renseignements** : Tél. 01 60 61 55 00 - [sport@paysdelourcq.fr](mailto:sport@paysdelourcq.fr).  
<https://cutt.ly/fVenWqI>
- Balade contée « Les légendes du Négando » : le 06 novembre à 13h30 à Crouy sur Ourcq.  
<https://cutt.ly/5BYAFU8>

## **DES COMMERCANTS AU SERVICE DES HABITANTS**

### ⇒ **SECRET GARDEN**

Wedding-planner (chef de projet chargé d'organiser un mariage)  
Organisation et décoration de tous vos événements.

[www.secretgarden-evenementiel.fr](http://www.secretgarden-evenementiel.fr)

Facebook : *secret garden evenementiel* / Instagram : *secretgarden\_evenementiel* – 06.70.30.70.29

### ⇒ **LE PANIER DE JULIETTE : Votre épicerie itinérante**

Produits locaux – Vrac – Frais – Pains – Viennoiseries – Produits d'entretien cosmétiques  
Tous les mardis de 10h à 11h - PLACE DE L'ÉGLISE

[lepanierdejuliette@gmail.com](mailto:lepanierdejuliette@gmail.com) – 06.64.68.20.14

### ⇒ **LE CLOS DU MOULIN**

Traiteur – Organisation de réceptions  
Réception, mariage, cocktail, buffet, plateaux repas, cuisine à Domicile  
3 rue du Moulin 77139 Marcilly

Erwan Morin 06.47.81.66.38 – [traiteur.leclosdumoulin@gmail.com](mailto:traiteur.leclosdumoulin@gmail.com) - Facebook

### ⇒ **PIZZA OCÉANE**

Tous les mardis de 17h30 à 21h15

Facebook : *pizza.oceane77* – 07.66.19.28.86

### ⇒ **Garage MPC *Relais Colis***

Mécanique – Préparation moteur – restauration complète  
12 bis rue des Mousseaux 77139 Marcilly

[mignon.racing@sfr.fr](mailto:mignon.racing@sfr.fr) – 06.03.37.25.38 – Facebook : *garagempc*

### ⇒ **MG LOISIRS LOC**

Gardiennage de véhicules de loisirs : auto, moto, quad, buggy, jet-ski, bateau, camping-car  
12 bis rue des Mousseaux 77139 Marcilly

[Contact.mgloisirsloc@gmail.com](mailto:Contact.mgloisirsloc@gmail.com) – 06.03.37.25.38 – Facebook : *MG Loisirs Loc*

---

## **NAISSANCES**

Nous souhaitons la bienvenue à Noham TERRAS né le 20 juillet et Mélane SANTOS SILVA née le 04 août 2022.

*Mme le Maire et son conseil souhaitent la bienvenue aux nouveaux résidents de Marcilly*

Prenez soin de vous et des vôtres,

Le Conseil Municipal

**Mairie – 1 rue de Louvin – 77139 MARCILLY**

**Tél : 01 64 36 66 96 – Mail : [mairie.marcilly77@laposte.net](mailto:mairie.marcilly77@laposte.net)**

**Site Web : [marcilly77.fr](http://marcilly77.fr)**

**Horaires mairie : lundi de 17h à 19h, vendredi de 10h à 12h**

**Et sur rendez-vous.**